**Rythmes scolaires : ce n'est pas une décision anodine!**

**Elle impacte la qualité de vie des enfants et des familles de Segré-en-Anjou-Bleu.**

**Un nouveau vote doit avoir lieu en respect du principe démocratique!**

Mesdames Messieurs les élus, Conseillers Municipaux de Segré-en-Anjou-Bleu,

**Nous portons à votre connaissance** (ci-jointe) **la lettre ouverte signée par un certain nombre de parents d'élèves, d’enseignants et de citoyens de Segré-en-Anjou-Bleu qui ne comprennent pas le vote majoritairement émis lors du dernier conseil municipal au sujet des rythmes scolaires.**

Nous avons demandé un rendez-vous à Monsieur le Maire pour pouvoir donner ces signatures et détailler les arguments de **60% des parents et 55% des membres des Conseils d’École**, arguments qui n'ont sans doute pas été portés à votre connaissance : nous sommes persuadés que dans ce cas, vous n'auriez pas voté contre la volonté des citoyens et électeurs de votre commune.

Lors des débats organisés dans les réunions par pôles, il a beaucoup été question des travaux des chronobiologistes et les modèles des autres pays européens ont été mis en avant pour argumenter en faveur des 4 jours ½ de classe. Cependant, rien ne permet à ce jour de prouver le bénéfice de l’organisation actuelle sur les résultats scolaires et le bien-être des enfants. N’oublions pas que notre modèle de société n’est pas le même que celui de nos voisins et que la théorie n’a que peu de valeur si elle n’est pas mise en relation avec la réalité du terrain : les chronobiologistes eux-mêmes s’accordent à dire que 4 jours de classe sont toujours moins pires que 4 jours ½ mal pensés, ce qui est le cas aujourd’hui dans notre commune.

Les enseignants et les parents de Segré-en-Anjou-Bleu constatent tous que les enfants sont très fatigués par le rythme actuel et ne supportent plus cette vie en collectivité qu’on leur impose. Cette fatigue se manifeste dès le jeudi matin par une grande déconcentration, une importante irritabilité et une augmentation des pleurs et des chutes en récréation.

**Qui, mieux que les parents et les enseignants peuvent témoigner du "bien-être" des enfants?**

Alors que pour nous, les apprentissages scolaires devraient rester une priorité, les TAP au sein de l'école désorganisent clairement ces apprentissages, du fait, en tout premier lieu**, de la fatigue générée**. **Les journées de nos enfants ne sont pas raccourcies**. Nos horaires de travail n'ont pas changé, nous allons les chercher aux mêmes heures. La seule possibilité pour nous de pouvoir profiter d'eux, c'était de prendre un temps partiel... mais malheureusement aucun employeur ne fait de temps partiel "à la carte" avec débauchage à 15H ou sur une pause méridienne rallongée. Leurs journées sont plus longues, **et dans le bruit de la collectivité tout au long de la journée**, **sans la coupure du mercredi** pour *se reposer (mardi soir détendu, sans leçons, vie de famille préservée!...).*

Par ailleurs, les activités sportives et culturelles ont toujours été proposées par l'Education Nationale avec parfois des intervenants spécialisés dans un domaine mais sous contrôle du responsable référent de la classe, l'enseignant...**...** Or le défilé d'adultes avec les TAPs, les règles différentes d'un adulte à l'autre dans l'école, dans les salles de classe parfois, n'est pas sans poser des problèmes de **"glissement" au niveau du comportement de nos enfants, que nous mesurons chaque soir (excitation, problèmes sur temps de TAP, pleurs, voire sentiment d'insécurité).**

**Depuis 2013, vous savez que les effectifs ont baissé de 20% dans les écoles publiques de Segré-en-Anjou-Bleu au profit des écoles privées. Depuis le vote du 15 mars, des familles ont déjà annoncé aux directeurs leur décision de quitter l’école publique pour le privé en raison du non-retour aux 4 jours de classe.** Plusieurs écoles privées font d’ailleurs valoir cet argument pour attirer de nouvelles familles. L’école de Ste Gemmes d’Andigné a même envoyé une invitation pour ses portes ouvertes aux enfants de Segré-en-Anjou-bleu nés en 2016, en mettant en clairement en avant le rythme à 4 jours !

Lors du Conseil Municipal du 15 mars, vous avez voté sans discussion et à une très large majorité le budget de fonctionnement des écoles privées sous contrat dans le souci de garantir une équité entre toutes les écoles de la commune. **Pourquoi dans ce cas ne pas avoir voté pour un retour à la semaine de 4 jours dans les écoles publiques au nom de ce même principe d’équité ? Nous vous demandons d’être justes dans vos décisions !**

Lors des débats organisés par pôles et lors des interventions préalables au vote du 15 mars, nous avons entendu qu’il fallait se donner du temps pour construire des activités périscolaires de qualité. Cela fait déjà 4 ans que nous nous donnons le temps et **nous avons appris qu’il n’y aurait pas de changement dans le fonctionnement des TAPs à la rentrée 2018**, toujours au prétexte de ce besoin de réflexion et d’organisation. L’expérience nous a prouvé qu’il était impossible d’organiser des TAPs de qualité et harmonisées dans toutes les écoles de Segré-en-Anjou-Bleu.

**Combien d’années encore nos enfants vont-ils être sacrifiés au nom de cette prétendue réflexion ?!**

85% des communes repassent à 4 jours nationalement. Tout le monde s'entend pour dire qu'il faut retrouver un cadre national de fonctionnement et arrêter de se déchirer localement...**La commune peut tout à fait proposer des TAP au choix comme cela se fait déjà dans d'autres communes de France, le mercredi en centre de loisirs.**

**Nous demandons donc aux 105 élus ayant voté contre la demande de dérogation, qui se sont abstenus ou qui n’ont pas participé au vote de reconsidérer leur position au vu de nos arguments du terrain, en toute objectivité et sans faire interférer des questions personnelles ou politiques dans leur décision.**

**C’est pourquoi nous demandons un nouveau vote du Conseil municipal, comme le permet la loi : pour le respect de la démocratie, de la voix majoritaire des parents d'élèves et des Conseils d’École et pour une égalité entre tous les enfants du territoire par un retour aux 4 jours de classe.**

***Si 1/3 des conseillers municipaux demandent un nouveau vote, il pourra avoir lieu. Vous avez le pouvoir de faire changer les choses!***

*Le collectif pour le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles publiques de Segré-en-Anjou-Bleu à la rentrée 2018.*

***PJ : lettre ouverte (pétition)***

*Rythmes scolaires sur Segré en Anjou*

La voix de la majorité des conseils d'écoles, la voix de la majorité des enseignants et des parents d'élèves doit être entendue !

Signez massivement la pétition ! Un rendez-vous sera demandé en mairie pour les déposer.

La majorité des conseils d'écoles de la commune nouvelle se sont prononcés pour demander la dérogation 4 jours (5 conseils d'écoles sur 10 ont voté pour 4 jours, 4 seulement pour 4,5 jours, 1 égalité de vote).

La majorité des parents d'élèves de Segré en Anjou souhaitent le retour aux 4 jours de classe (59% des familles, et jusqu'à près de 80% dans certaines communes déléguées.)

Nous ne pouvons que constater que la décision prise en conseil municipal ne correspond pas à la volonté majoritaire. Comment se fait-il que l'analyse des professionnels de l'enfance qui travaillent chaque jour au plus près des enfants soit balayée d'un revers de main? Comment se fait-il que l'avis majoritaire des citoyens ne soit pas relayé par les élus?

Alors que les écoles catholiques repassent toutes à 4 jours dans le département, que nous avons perdu 20% de nos effectifs, la décision du maintien des 4,5 jours va continuer à mettre à mal l'école publique gratuite, laïque, égalitaire.

**Les signataires demandent aux 105 élus qui ont voté contre la demande de dérogation, qui se sont abstenus ou qui ont refusé de participer au vote de prendre en considération la voix des enseignants et des parents d'élèves lors du prochain conseil municipal le 17 mai.**

**Nous demandons que notre commune fasse une demande de dérogation à 4 jours officielle auprès de l'Inspection académique de Maine et Loire.**